



REPLACEMENT D'UNE CONSEILLÈRE COMMUNALE

Administration générale - Laura IKER

0478.25.55.43 – laura.iker@esneux.be

Lors de sa séance publique du 26 mars 2026, le Conseil communal d'Esneux a pris acte de la déchéance de plein droit du mandat de conseillère communale de Madame Marie Peeters.

Cette décision est la suite d'une procédure menée conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation. Une enquête de la police locale a en effet constaté que Madame Peeters ne résidait plus à l'adresse déclarée dans la commune d'Esneux. Or, la résidence sur le territoire communal constitue une condition nécessaire pour exercer un mandat de conseiller communal.

Après avoir été informée de la situation et invitée à faire valoir ses observations, Madame Peeters n'a pas apporté d'éléments permettant de contredire les conclusions du rapport d'enquête de la police. Le Conseil communal a dès lors constaté la perte d'une condition d'éligibilité et, par conséquent, la déchéance de plein droit de son mandat.

Conformément aux résultats des élections communales du 13 octobre 2024, il a été procédé à son remplacement par le suppléant suivant de la liste Ecolo.

Monsieur Fabian Airo-Farulla a ainsi été installé comme nouveau conseiller communal. Après vérification de ses pouvoirs, il a prêté serment en séance publique entre les mains de la Bourgmestre, conformément aux dispositions légales.

Le Conseil communal lui souhaite la bienvenue et plein succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions au service des citoyens d'Esneux.



RAPPORT ANNUEL D'OCTROI DE SUBSIDES POUR 2025 ET VÉRIFICATION D'UTILISATION DES SUBVENTIONS 2024

Finances - Pierre GEORIS

0498.58.10.13 – pierre.georis@gmail.com

La Commune d'Esneux confirme, pour l'année 2025, son engagement en faveur du dynamisme local en mobilisant un peu plus de 328.000 euros de subsides et d'aides. Dans un contexte budgétaire contraint, ce niveau d'intervention traduit une volonté claire des autorités communales : soutenir concrètement les acteurs de terrain, renforcer la cohésion sociale et investir dans des politiques utiles au quotidien des citoyens.

Le sport s'impose comme la priorité majeure. En intégrant le financement du centre sportif, plus de 180.000 euros sont consacrés au développement et à l'accessibilité des infrastructures. Ce choix stratégique permet non seulement de garantir des installations de qualité, mais aussi de favoriser un accès élargi à la pratique sportive pour l'ensemble de la population. Au-delà de cet investissement structurant, des subsides directs viennent également soutenir les clubs locaux, consolidant ainsi l'ensemble du tissu sportif de la commune.

Parallèlement, Esneux poursuit son soutien actif à la vie associative, culturelle et citoyenne. Les comités de quartiers, les associations locales et les initiatives folkloriques bénéficient d'aides ciblées qui participent à l'animation des villages et au maintien d'un lien social fort. Cette approche de proximité permet de soutenir une diversité d'acteurs et d'initiatives, au plus près des habitants.

L'action communale ne se limite pas aux aides financières. Les services communaux jouent également un rôle essentiel à travers un soutien logistique conséquent, estimé à près de 32.000 euros. La mise à disposition de matériel, les interventions techniques ou l'accompagnement d'événements constituent autant d'appuis concrets qui facilitent l'organisation des activités locales et renforcent leur impact.

Enfin, les comités scolaires des écoles communales bénéficient eux aussi d'un soutien communal, réparti de manière équitable entre les différentes implantations pour un montant total de 8.000 euros. Un signal de reconnaissance du rôle fondamental joué par les établissements scolaires dans la vie locale.

À travers ces choix, la Commune d'Esneux affirme une politique équilibrée, combinant investissements structurants, soutien de proximité et accompagnement opérationnel. Une approche qui vise à renforcer durablement la qualité de vie et le dynamisme du territoire.



RCA ESNEUX-TILFF DÉVELOPPEMENT - PLAN D'ENTREPRISE 2026-2030 : APPROBATION

Finances - Pierre GEORIS

0498.58.10.13 – pierre.georis@gmail.com

La Régie communale autonome (RCA) Esneux-Tilff Développement a présenté son plan d'entreprise pour la période 2026-2030, confirmant son rôle central dans la gestion des halls sportifs d'Esneux et de Tilff.

Depuis octobre 2025, la RCA exploite ces infrastructures, avec pour objectif de garantir un accès large aux clubs, aux écoles et aux usagers, tout en assurant une gestion financière maîtrisée.

Le modèle repose sur un soutien communal important, avec une intervention annuelle comprise entre 256.000 euros et 274.000 euros, afin de maintenir des tarifs accessibles.

Si l'activité reste stable, les projections mettent en évidence un déficit d'exploitation structurel, compensé par des subsides, permettant à la RCA de dégager un léger bénéfice annuel.

Aucun nouvel investissement n'est toutefois prévu à l'horizon 2030, la priorité étant donnée à l'exploitation et à l'optimisation des équipements existants.

Ce plan confirme la volonté de la commune de structurer durablement la gestion de ses infrastructures sportives, tout en soutenant le tissu associatif local.